



## Atteinte à la vie privée ?? ou non ??

Par **aketo95\_old**, le 10/10/2007 à 15:55

bonjour

je requiers votre aide s'il vous plait

une amie de 14 ans, résidant en belgique, a posté la photo d'un collègue à qui elle avait parlé en webcam (elle a fait un imprimécran et a mis la photo sur un forum, de type 'forumactif') et maintenant cet homme, de 14ans, menace de la trainer en justice pour atteinte à la vie privée, et a sauvegardé un imprimécran montrant le message de mon amie avec sa photo il menace de lui faire payer une grosse somme, et de mettre son père en prison

est-ce des menaces en l'air?

ou encour-t-elle le risque d'etre trainée en justice?

je vous en prie répondez moi

Par **aketo95\_old**, le 10/10/2007 à 17:08

merci de votre aide mais j'ai obtenu réponse sur un autre forum

Par **Upsilon**, le 10/10/2007 à 21:15

Lol ... Et son père risque même la peine capitale...

Non, aucun risque la dessus, l'atteinte à la vie privée n'est aucunement caractérisée...

Par **aketo95\_old**, le **11/10/2007** à **13:24**

ah bon lol ok merci